

La Gazette Seichanaise

Magazine d'informations de la ville de Seichamps

Développement durable

Proximité

Culture

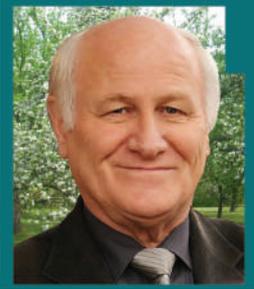
Budget

Solidarité

Jeunesse

Associations

Ecoles



édito

Alors que se profilent la période estivale et quelques jours de vacances bien mérités, je souhaite évoquer avec vous notre dernier budget et quelques dossiers importants menés à leur terme, en cours ou à venir, qui conditionnent l'avenir.

Le budget, présenté en conseil municipal le 9 avril 2018, a été adopté à l'unanimité, nos collègues minoritaires s'étant abstenus. Bien que le contexte budgétaire soit un peu moins contraint, nous poursuivons nos efforts de **maîtrise des dépenses de fonctionnement** avec maintien de la qualité des services offerts à la population. Comme nous en avons pris l'engagement les **taux d'imposition locaux ont été maintenus**. Notre dette est parfaitement maîtrisée et notre capacité de **désendettement à 2,8 ans reste exceptionnellement basse**. En matière d'investissement deux chantiers prioritaires : la rénovation du socioculturel, aujourd'hui terminée, et la poursuite de la mise en accessibilité de nos bâtiments. Dans nos programmations, sont toujours privilégiées les opérations d'entretien du patrimoine qui génèrent des économies de fonctionnement.

Nous avons, après sa rénovation, récemment inauguré notre centre socioculturel, équipement emblématique de notre commune. Nos associations qui l'utilisent régulièrement, ont fortement apprécié. La programmation de manifestations locales et extérieures a repris son rythme. Je tiens à signaler que pour cette rénovation **nous avons su mobiliser près de 500.000 euros de subventions**.

En début d'année les premiers résultats du recensement nous laissent entrevoir un niveau de population repassant **au-dessus de la barrière des 5000 habitants avec plus de 300 nouveaux seichanais sur la ZAC de la Haie Cerlin**. Cette tendance se confirme par des effectifs scolaires en nette augmentation pour la prochaine rentrée. **Nous nous battons aux côtés des associations de parents d'élèves pour obtenir une ouverture de classe en maternelle**.

Conformément à notre engagement un accueil sera mis en place les mercredis. Les nouveaux horaires du périscolaire ont été validés lors d'un comité technique le 22 mai 2018.

Les Zacs de la Haie Cerlin et de la Louvière avancent à un rythme soutenu. Pour la phase 2 de la Haie Cerlin, seuls 3 lots libres sont encore disponibles. Le succès rencontré par cette phase a contribué à l'anticipation des phases 3 et 4.

Pour la Louvière, le projet « Stockage 24 » est en cours de réalisation et les permis de construire pour l'enseigne « COLRUYT » et la « FERME DES FRUITIERS » sont déposés.

Au dernier conseil municipal du 14 mai nous avons fait valoir notre droit de préemption renforcé et acquis la parcelle de l'ancien Shopi afin de pouvoir maîtriser le devenir du centre-ville. Notre objectif est toujours la réalisation de logements correspondants à l'attente des Seichanais. Nous avons déjà pris des contacts en ce sens.

Dernièrement, le 25 mai, la Métropole a délibéré sur la future ligne 1. **Il est d'ores et déjà acquis qu'elle sera prolongée jusqu'à la Porte Verte, près de Cora.**

J'ai beaucoup œuvré avec mes collègues de Pulnoy, de Saulxures lès-Nancy et d'Essey-lès-Nancy pour obtenir ce prolongement. Nous devons rester vigilants pour obtenir un système de « rabatement » efficace.

Pour « mieux de sécurité » un groupe de travail est chargé du dossier vidéoprotection. Le dossier avance, nous devons travailler en concertation avec la Métropole qui devrait mettre en place en 2019 un centre de supervision.

Revenons à la prochaine période estivale et de vacances. Partez en toute sécurité en vous inscrivant à l'Opération Tranquillité Vacances et au besoin, contactez vos correspondants Voisins Solidaires et Attentifs.

Après ces derniers conseils, je vous souhaite de bonnes vacances et un repos bien mérité. Je vous donne rendez-vous à la rentrée pour nos traditionnelles manifestations.

Le Maire,
Henri CHANUT

Écoles

DERNIÈRE MINUTE

Ouverture de classe, l'action paie !

Les associations de parents d'élèves et la municipalité fortement mobilisées ont déjà obtenu pour la prochaine rentrée une ouverture de classe à l'école maternelle Louise Michel.

Favoriser la pratique de la mobilité douce

Stéphane GUILLIN
Conseiller Délégué
Déplacements - Voirie



Seichamps investit pour la pratique du vélo : pistes et bandes cyclables, voie verte, zone de circulation apaisée, stationnement sécurisé et formation des plus jeunes.

Les déplacements doux caractérisent tous les modes de transport sans moteur, qui ne génèrent pas de pollution ou de gaz à effet de serre. Ce sont principalement la marche à pied, le vélo, le roller, la trottinette, le skate-board.

L'expression « mobilité active » remplace de plus en plus le terme de déplacement doux, par opposition aux modes plus passifs (transports en commun, automobile). Les avantages des modes actifs sont nombreux tels la réduction de la pollution de l'air, la lutte contre le réchauffement climatique, le maintien en bonne santé en pratiquant une activité physique, le coût généralement faible d'acquisition de l'objet permettant le déplacement. Au quotidien, les occasions de pratiquer une mobilité active ne manquent pas.

Pour une pratique en toute sécurité et pour tous, le principal élément est d'avoir un parcours sécurisé. Si ce trajet peut être agréable, c'est un plus non négligeable. **Petit à petit, dans un objectif de créer un maillage pour de meilleurs déplacements dans notre commune, des zones de circulation apaisée, contre-sens et voie verte permettent d'opter pour la marche à pied et le vélo.**

Se déplacer sur la voie verte du Grémillon



Faisant suite aux travaux de renaturation et de lutte contre les inondations du Grémillon dans les communes voisines, la voie verte du Grémillon se met en place avec les beaux jours. Son parcours

s'inscrit entre l'avenue de la Vanoise à Seichamps et le canal à Nancy via le collège de Pulnoy.

La création d'une identité « Voie verte du Grémillon » se traduit par une **signalisation spécifique** tout au long du parcours et de nouveaux aménagements de circulation. Ainsi, **la voie verte devient prioritaire pour la plupart des carrefours au sein de notre commune.**

Les travaux qui ont eu lieu le long de l'avenue de Brigachtal à Essey-lès-Nancy entre les giratoires des enseignes de bricolage et jardinage, amorcent un nouvel itinéraire permettant de

desservir une partie de la Porte Verte en direction de Seichamps. Une seconde section entre le giratoire de la jardinerie et notre commune doit s'inscrire dans la résorption des discontinuités d'itinéraires, chantier engagé par la métropole.

Pour prendre la clef des champs, en partenariat avec les communes voisines, **la municipalité défend le projet d'un itinéraire pour rejoindre la voie verte de l'Amezule afin d'assurer une boucle via la Meurthe.**

Améliorer l'offre de stationnement vélo

Pour favoriser la pratique du vélo, outre les itinéraires, l'action de la municipalité en partenariat avec le Grand Nancy dans le cadre de son plan vélo, consiste à offrir de bonnes conditions



de stationnement. Après la pratique de son activité sportive, culturelle ou culturelle, le cycliste doit pouvoir retrouver son vélo comme initialement. La métropole, sur proposition de la commune, installe **des racks à vélo** se substituant parfois aux « pinces roues » pour une meilleure sécurisation du vélo. Ainsi, un programme pluriannuel vise à équiper les principaux sites

recevant du public. Dès 2018, l'espace des parapluies, la médiathèque, le parvis de l'église, le centre socioculturel après la réfection des accès extérieurs, la maison de l'amitié, les city-stades Héré et de la haie Cerlin en seront pourvus.

Promouvoir la pratique de la mobilité en toute sécurité

Notre politique envers notre jeunesse se traduit par la sensibilisation des enfants des écoles primaires sur les dangers de la circulation lors de la semaine de la courtoisie et l'information des futurs collégiens. Pour ces préadolescents, le

Voirie Déplacements

vélo devient un moyen de transport, symbole d'autonomie. Se positionner dans la circulation, tenir compte de la signalisation, changer de direction, tel est le programme mis en œuvre lors des épreuves théoriques et pratiques du programme de prévention routière à destination des élèves de CM1 et CM2.

Après la théorie en classe, l'épreuve pratique s'est déroulée sur le city stade Héré. Accompagnés par les agents du pôle sécurité de notre collectivité, les enfants apprennent à se déplacer sur la piste en respectant la signalisation, les consignes de sécurité et les règles de circulation. Il s'agit de répondre à un **double objectif : faire progresser l'enfant dans sa maîtrise de la bicyclette d'une part et respecter les règles de circulation et les autres usagers d'autre part.**

« La route n'est pas un espace à prendre mais un espace à partager. L'apprentissage du vélo est une des premières étapes de l'autonomie de l'enfant ; un moment important qui ne doit pas laisser place à l'improvisation. » précise Stéphane Guillin.



Pour un meilleur partage de l'espace public

Le code la route s'est construit sur des règles visant le comportement des automobilistes et la fluidité de la circulation automobile. La place des piétons et des cyclistes n'était alors définie que dans ses liens avec la circulation motorisée.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la municipalité de Seichamps a décidé d'apaiser progressivement la vitesse de circulation des véhicules pour améliorer la cohabitation, le partage et la sécurité sur l'espace public au-delà des conflits d'usage. L'ambition qui sous-tend cette initiative est d'améliorer la qualité de vie des riverains et des usagers en leur permettant de **s'appropriier la ville différemment.** Dans les Zones de Circulation Apaisée, le **partage de la voirie** entre piétons, cyclistes et conducteurs de véhicules motorisés est plus facile, la circulation devient plus sûre, l'espace public plus convivial. Cette stratégie se déploie au sein du quartier de Martinchamps.

Ce passage en mode doux s'accompagnera également de la réouverture de la liaison piétonnière entre les rues du Lautaret, de l'Izoard et de l'Aubisque. Fermée depuis plus de 12 ans, le projet consiste en la création d'un cheminement en supprimant la placette, source de nuisances, et son remplacement partiel par un massif arboré.

Dans un objectif de concertation, Juan-Ramon Garcia, adjoint au développement durable et Stéphane Guillin, conseiller délégué à la voirie et aux déplacements ont consulté les riverains, en porte-à-porte, afin de recueillir leurs attentes et présenter le projet.

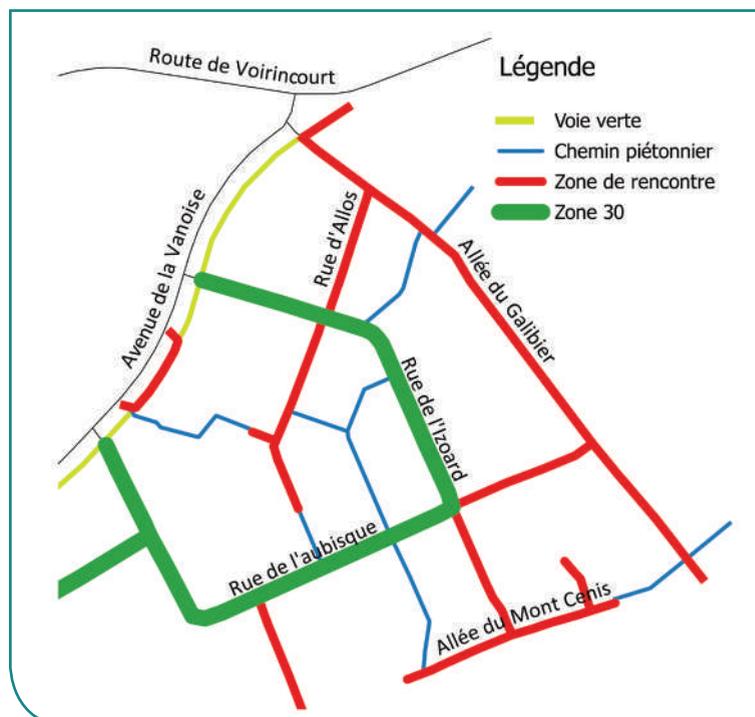
D'autres rues évoluent également

En liaison avec Martinchamps, la rue des Ammonites se transforme en zone de rencontre où l'utilisateur le plus fort doit faire preuve d'une attention accrue à l'égard de l'utilisateur plus vulnérable. La rue des Poteries et ses rues adjacentes deviennent aussi une zone 30.

De par son point de mobilité que constitue l'école Louise Michel, la rue des Fléoles évolue en zone 30. Egalement concernée, la partie basse de la rue du Val Clair connaît cette évolution en prolongement de la zone de rencontre avec ses rues adjacentes (impasses du Grémillon et des Roseaux et rue de Prés).

Renouvellement de la chaussée de l'allée du Saint Gothard

En prolongement de la réfection de l'allée du Galibier effectuée l'an passé, la couche de roulement de l'allée du Saint Gothard sera reprise à partir de la rentrée des classes.



Remise des prix du Challenge Municipal de la Prévention Routière

Après deux jours d'effort sur la piste, les lauréats du Challenge Municipal de la Prévention Routière ont été conviés ainsi que leurs familles à la remise des prix en présence des élus, de la police municipale, des autorités de la gendarmerie et de la police nationale. Douze élèves de CM1 et CM2 ont été mis à l'honneur avec diplôme, coupe, médaille et matériel électronique en guise de récompense. Louise Doerler a remporté la première place. Elle a pu représenter la commune de Seichamps avec ses camarades Yuna Lamulle et Ilhana Simsek lors de la finale départementale qui s'est déroulée à Art-sur-Meurthe, soit à quelques coups de pédale de notre commune.



Extension de la ligne 1 à la Porte Verte : de l'option à l'action.

Le projet de renouvellement et d'extension de la ligne du tram dès 2023 jusque la Porte Verte, côté Est, entre dans une nouvelle phase après le vote de la Métropole le 25 mai dernier.

Réunions publiques, ateliers, conversations mobiles, plateforme numérique dédiée ont permis aux citoyens de s'informer, débattre et contribuer à la réflexion. Cette expression citoyenne lors de la concertation qui s'est tenue entre le 27 novembre 2017 et le 27 janvier 2018 a été prise en compte.

Le 25 mai dernier, les élus métropolitains ont délibéré en faisant le choix d'intégrer, dès 2023, le terminus Est de la ligne 1 à la Porte Verte à Essey-les-Nancy du futur tramway sur rails. Initialement envisagée comme une option, ce choix assure une desserte de la zone économique et commerciale mais surtout elle rapproche nos communes, tout en permettant de structurer les déplacements à l'échelle de l'Est de l'agglomération par la constitution d'un pôle d'intermodalité

et d'un parking relais. Ce choix territorial s'accompagnera d'une restructuration du réseau Stan pour une meilleure desserte de Seichamps.

En même temps, l'audace de l'intermodalité de

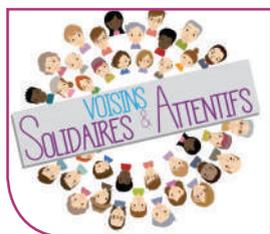
demain se construit par la continuité des itinéraires d'aujourd'hui. Son développement dépend des infrastructures et des investissements que les pouvoirs publics peuvent et doivent mettre en place.



Sécurité

Voisins Solidaires et Attentifs : Petit Rappel

Landry RICHARD
Conseiller Délégué
Qualité de vie - Citoyenneté-
Sécurité



Depuis plusieurs mois le dispositif « Voisins Solidaires et Attentifs » est opérationnel sur la commune. Dans votre quartier des correspondants sont à votre disposition. Pour connaître leurs coordonnées, contactez le poste de police municipale au : 06.24.85.08.26/53.

La période des congés annuels approche :
Pensez à vous inscrire au dispositif
« Opération Tranquillité Vacances » (OTV)

Vacances de printemps à l'Accueil Jeunes

Brigitte MÉON
Adjointe Déléguée
Jeunesse



59 jeunes ont fréquenté l'Accueil Jeunes durant les vacances de printemps, pour deux semaines riches en activités. 7 jeunes ont participé à un « chantier contrepartie » avec les services techniques de la ville. Remise en peinture des buts de l'école St Exupéry, désherbage des abords des terrains de sport dans le quartier de Martinchamps. Les jeunes n'ont pas ménagé leurs efforts pour financer un parcours de sorties dans différents parcs de loisirs.

L'Accueil de loisirs et les sorties ont rassemblé 44 jeunes. La première semaine, l'Accueil Jeunes a pris des allures d'antre de la magie, sur le thème d'Harry Potter. Confections de baguettes magiques, tournoi de quidditch... Les jeunes ont fortement apprécié cette thématique et les décors imaginés par l'équipe d'animation. La deuxième semaine, sur le thème de l'image, a entraîné les jeunes dans des activités variées : réalisation de fausses publicités, pâtisserie créative, confection de coques de téléphones ...

Enfin les accueils en soirées ont rassemblé une vingtaine de jeunes chaque mercredi soir. L'occasion pour certains de continuer de préparer la 7^{ème} édition de « La Scène Déménagement » ...

Les inscriptions pour les vacances d'été ont débuté le 12 juin à l'Accueil Jeunes.

Un accueil de loisirs sera proposé pour les 11-17 ans durant toutes les vacances d'été (inscriptions à la semaine). Un mini camp sur la Base de loisirs de Moineville sera organisé pour les 11-13 ans.

NB : Les activités sont accessibles dès 10 ans pour les enfants entrant en 6^{ème} en septembre.

Renseignements auprès de l'Accueil Jeunes au 03 83 21 28 80.



Culture Animations

La médiathèque à votre service

À la rentrée, la médiathèque expérimentera un nouveau service aux usagers : le portage à domicile pour les publics empêchés.

Vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer occasionnellement ou durablement... Prenez contact avec la médiathèque ou l'accueil de la mairie afin de nous communiquer vos coordonnées.

Un membre de l'équipe vous contactera et se rendra à votre domicile pour échanger, choisir et vous livrer les documents de votre choix : livres, CD ou DVD.

Des ateliers numériques vous seront proposés pour vous aider

à utiliser au mieux les services de la médiathèque : navette syren, réservations et prolongations de documents. Une tablette numérique viendra prochainement compléter notre équipement informatique et permettre la création d'un atelier conte numérique.

Vous pouvez désormais suivre notre actualité sur sa page officielle Facebook <https://www.facebook.com/Bibseichamps>

Contact :

Valentin Maronnat

09 78 03 84 13

mediatheque.seichamps@gmail.com

Marie-Françoise AGOSTINI
Adjointe Déléguée
Promotion de la ville - Culture - Animations



Acquisition de l'ancien Shopi en centre-ville



La commune a exercé son droit de préemption renforcé pour acquérir le lot n°1 (ex Shopi) de la parcelle AP 3 comprenant 3 cellules commerciales.

En 2008, la commune avait confié à l'ADUAN une étude visant à trouver des hypothèses d'aménagement du centre-ville.

L'ADUAN avait proposé l'aménagement en 3 phases :

- Phase 1 : extension de l'hôtel de ville et construction du multi-accueil
- Phase 2 : programme de logements et de cellules commerciales
- Phase 3 : requalification et reconstruction de logements à la place des commerces existants.

Les phases 1 et 2 situées sur des terrains communaux ont été menées à bien.

L'acquisition de la plus grande partie de la parcelle AP 3 devrait nous permettre d'avancer dans la phase 3.

Toutes possibilités seront étudiées : logements à loyers modérés ou en accession à la propriété.

Qu'est-ce que le droit de préemption renforcé ?

Seul ce droit de préemption renforcé permet d'acheter un lot en copropriété.

Il nécessite une délibération de la Métropole.

Le droit de préemption s'exerce si la commune a un projet spécifique motivé ayant bénéficié d'une étude préalable. Des objectifs généraux de politique urbaine ne peuvent pas suffire au risque de voir annuler la délibération pour motivation insuffisante s'il y avait un éventuel recours contentieux.

Danielle GLESS
Adjointe Déléguée
Politique de la Cité -
Urbanisme



Zac de la haie CERLIN

La commune a obtenu de la Solorem, aménageur de cette ZAC, la réalisation des voies définitives de la phase 1, bien que les dernières constructions n'aient pas débuté.

Les travaux commenceront en septembre pour la voirie, l'aménagement des noues et espaces verts se fera dans la foulée.

Écoles

Pascale TREIBER
Adjointe Déléguée
Enfance et vie scolaire

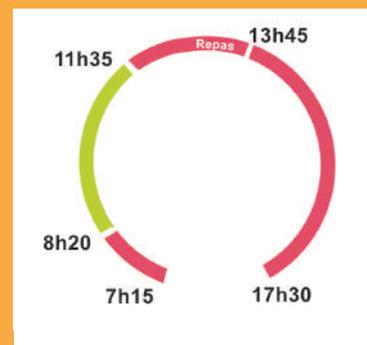


La municipalité met en place de nouveaux horaires périscolaires dès la rentrée de septembre 2018 intégrant les ajustements nécessaires du fait du retour à la semaine de 4 jours. Fidèle à sa politique de service et pour répondre aux besoins des familles, la municipalité accueillera les enfants de 7h15 à 18h30.

EN MATERNELLE



EN ÉLÉMENTAIRE



Ouverture des portes 10 minutes avant l'horaire indiqué

■ Temps scolaire

■ Temps périscolaire

MERCREDI

Pour le mercredi, la ville propose aux parents 2 plages d'activités :

- de 8h30 à 14h00
- de 8h30 à 17h30

Un temps d'accueil est également prévu de 7h15 à 8h30 pour les parents qui le souhaitent.

Pour toute information, vous pouvez contacter le pôle Jeunesse : - Aïcha PERRIN au 03 83 29 12 61



Que d'émotions !

La semaine de la petite enfance ouverte à tous et tournée vers les enfants, les parents et les professionnels de la petite enfance s'est déroulée du 22 au 26 mai.

Cette troisième édition sur le thème « Emotions et sentiments » a rassemblé intervenants, participants et bénévoles autour du livre de littérature enfantine « La couleur des émotions » où tous ont puisé matière à s'exprimer. La médiathèque a pendant toute cette semaine mis à disposition livres et documents relatifs au thème abordé.

La crèche multi-accueil Michel Dinet, l'école maternelle Louise Michel, l'accueil périscolaire et l'équipe des organisateurs ont conjugué leur créativité pour offrir au public, à la médiathèque, une exposition riche en couleurs et en émotions.

L'école Jean Lamour a ouvert ses portes pour accueillir la baby-gym. L'activité a fait salle comble et la joie des enfants accompagnés de leurs parents ou de leurs nourrices. Pour certains petits ce fut un premier contact avec les lieux et leurs

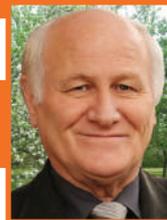
occupants qu'ils retrouveront à la rentrée prochaine.

Mercredi après-midi, enfants, parents et nourrices ont rejoint les enfants de l'accueil périscolaire au jardin Roussel pour profiter du soleil de la verdure, de la mare couverte de nénuphars et de ses habitants. Tous ont partagé un goûter convivial offert par la municipalité.

Le soir, parents et professionnels, après la projection du film documentaire « le miroir des émotions », ont échangé sur le mode de la conversation avec Karine Huard, psychologue autour des émotions des tout petits, de l'importance essentielle de leur reconnaissance dans l'écoute et des réponses offertes.

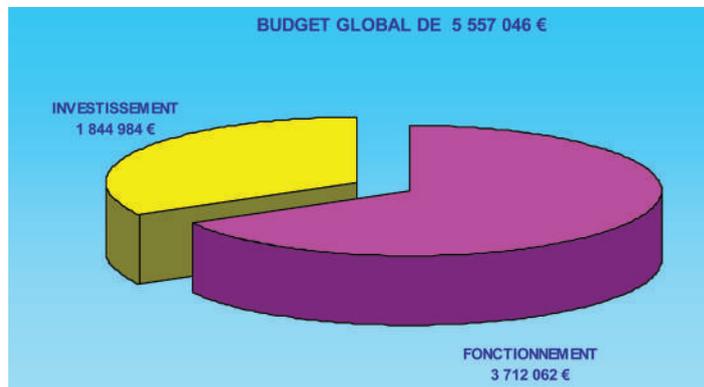
Pendant ces quelques jours, écoles maternelles, crèches et enfants accueillis par des nourrices ont profité de récits contés et animés par Marianne et Marie-Hélène autour de beaux tapis cousus d'histoires. Pour conclure, samedi, par un moment de détente où les familles présentes ont ri et participé avec entrain aux histoires apportées par la conteuse Graziella Favorito à l'espace des Parapluies.





5.557.046 €

Fonctionnement 3.712.062 euros
Investissement 1.844.984 euros



Quelques mesures essentielles de la loi de Finances 2018 qui impactent le budget :

- Les concours de l'Etat avec une quasi stabilité (*)
- La poursuite du soutien à l'investissement public local
- La réforme de la taxe d'habitation sur 3 ans
- Une évolution des bases fiscales liée à l'inflation

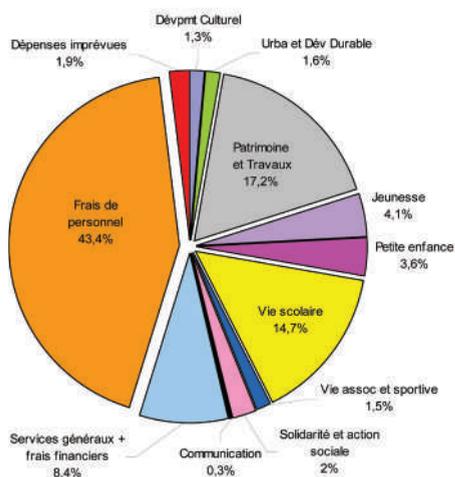
(*) Toujours en retrait pour Seichamps : 37 habitants selon la baisse « officielle » de la population estimée par l'INSEE.

Le budget 2018 bien que moins contraint que le précédent est toujours fortement impacté par la perte de plus de 50% des droits de mutation (moins 70.000 en moyenne par exercice).

Pour continuer à offrir des services de qualité à la population et garder une parfaite maîtrise de notre situation financière, **nous devons garder les mêmes impératifs** en particulier la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Le fonctionnement

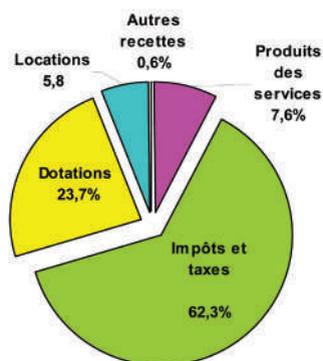
Des dépenses toujours maîtrisées



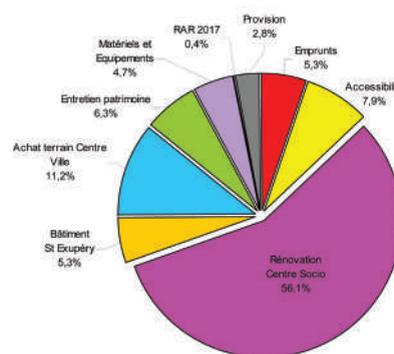
Après un retrait de 5% en 2016, la baisse s'est poursuivie en 2017, moins 2%. Cette année une quasi stabilité, plus 0,8%, bien en dessous de l'inflation attendue qui est de 1,4% et de l'Objectif d'Evolution de la Dépense Locale (ODEDEL) ciblé à plus 1,1% des dépenses de fonctionnement des collectivités.

Des recettes toujours à la baisse

Depuis 2014, pour les dotations d'Etat et depuis 2015, pour les droits de mutation, c'est une perte cumulée de recettes de 1.653.685 euros que nous avons subie.



L'investissement

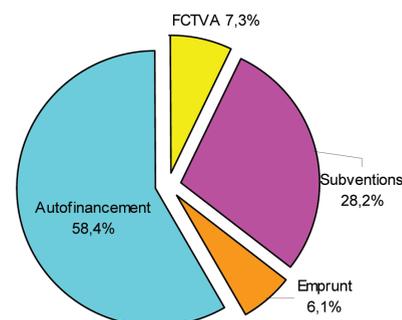


Poursuite de la rénovation du centre socio-culturel et de la mise en accessibilité de nos bâtiments ont été nos 2 priorités. La rénovation et la pose d'un isolant sur la façade du bâtiment Saint-Exupéry **pour un budget de 95.000 euros** témoigne de notre forte volonté d'entretien du

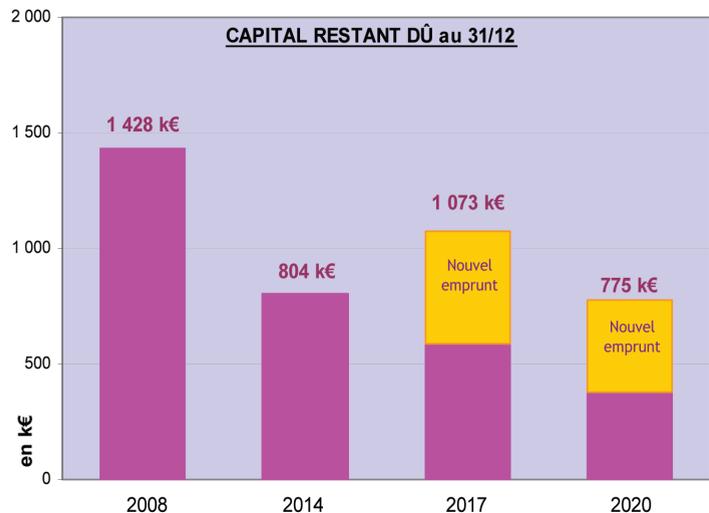
patrimoine et de réduction des dépenses de fonctionnement par des économies d'énergie.

Financements des investissements

Le recours systématique aux concours extérieurs pour financer nos investissements est plus que jamais de rigueur. **C'est ainsi que pour la rénovation du socioculturel nous avons su mobiliser près de 500.000 euros de subventions.**

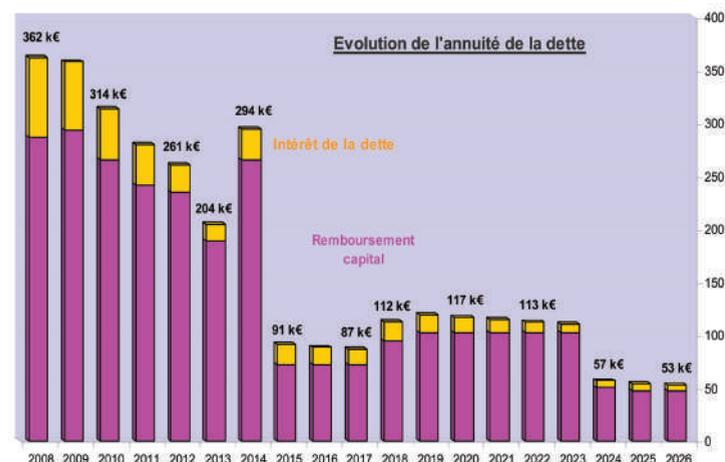


La dette



Alors que la collectivité a réalisé de gros investissements depuis 2008, local vestiaires salle de Martinchamps, tennis couvert, centre-ville, Multi-accueil Michel Dinet, Hôtel de ville, rénovation du « Socio » **sa dette a diminué de moitié.**

L'annuité de la dette



L'annuité de la dette communale représente moins de 23 euros par habitant. En 2016, la moyenne nationale pour la strate correspondant à notre commune était de 160 euros par habitant.

Orientation de l'épargne

	2014	2015	2016	2017
Dépenses Réelles de Fonctionnement	3 276 986 €	3 246 641 €	3 120 619 €	3 110 838 €
Recettes Réelles de Fonctionnement	3 628 255 €	3 487 366 €	3 488 454 €	3 497 790 €
EPARGNE BRUTE	351 269 €	240 724 €	367 835 €	386 952 €
Remboursement de la dette en capital	265 361 €	71 913 €	71 913 €	71 880 €
EPARGNE NETTE	85 908 €	168 812 €	295 923 €	315 072 €

L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour investir après remboursement de la partie capital de la dette. La tendance s'est inversée depuis 2014, résultat de la stratégie financière menée ces dernières années. **Elle est en constante progression.**

Stabilité des taux d'imposition

Taux 2017 reconduits

9.31% pour la Taxe d'habitation

12.41% pour la Taxe foncière bâti

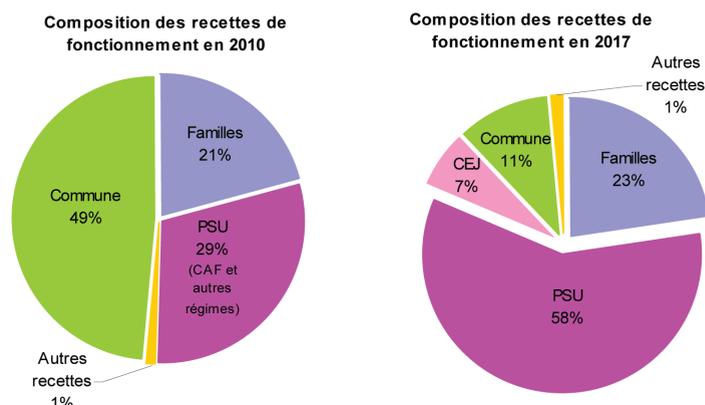
20.34% pour la Taxe foncière non bâti

Multi-accueil Michel Dinet

Une vraie réussite !

Depuis son ouverture, en août 2014, cette structure est plébiscitée par les Seichanais. Son taux de « remplissage » nous permet de mobiliser un maximum de recettes de notre principal partenaire : la CAF.

La participation de la collectivité aux recettes de fonctionnement qui était de 49% en 2010 est tombée à 11% en 2017.





Renaissance du centre socioculturel

Après neuf mois de travaux, le centre socioculturel a été inauguré le samedi 2 juin.

La municipalité a pour objectif la gestion active du patrimoine de notre commune : rénover, adapter, moderniser, générer des économies de fonctionnement, tels étaient les enjeux.

Ces travaux, conduits par le Cabinet d'architectes AMBERT ET BIGANZOLI, ont permis aussi de donner au bâtiment une identité visuelle et une image dynamique et contemporaine.

Dans le cas du centre socioculturel, lieu emblématique, qui rayonne et foisonne d'activités et qui accueille plusieurs milliers de spectateurs chaque année, le projet était ambitieux et courageux, car les travaux étaient importants et la fermeture impliquait toutes les forces vives de la commune.

L'inauguration officielle a été suivie d'un spectacle de la chorale Aux Quatre Vents où étaient conviés tous les Seichanais.

Travaux effectués

- Réfection de la toiture du bâtiment avec traitement de l'amiante, pose d'une nouvelle toiture de type bac acier double peau, aménagement d'ouvertures sur le toit avec apport de lumière naturelle.
- Mise en place d'une isolation thermique performante en toiture et sur les murs.
- Réfection des enduits extérieurs de façade pour donner un coup d'éclat au bâtiment.
- Remplacement de certaines menuiseries extérieures.
- Traitement acoustique des salles de spectacle et amélioration de l'éclairage (led).
- Optimisation des systèmes de chauffage (pose de radiateurs suspendus) et ventilation (meilleur confort pour les usagers, plus silencieux).
- Traitement de l'esthétique des lieux, bardage bois de la scène pose d'un bar neuf accessible PMR, customisation de la billetterie, reprise de peinture pose d'un bardage extérieur donnant une véritable identité au centre socio culturel, réfection des loges des artistes création de rangement.
- Traitement de la sécurité/accessibilité : remplacement de l'alarme incendie mise en place d'un système de désenfumage, mise en place d'un monte personne PMR, côté scène.

Viendront cet été, en complément, des travaux concernant les accès extérieurs côté place François Mitterrand (métropole) côté parking (commune) ainsi le site sera 100% PMR, fin 2018.

En quelques chiffres

Coût total de la rénovation :
1.446.368 euros TTC

Son financement :

DETR	176.700 euros
FSIL	263.232 euros
CLIMAXION	55.000 euros
EMPRUNT	485.000 euros
FCTVA	237.262 euros
AUTOFIN	227.274 euros
CEE	1.900 euros

soit près de
500.000 euros
de subventions



Dévoilement de la plaque par le Maire, Henri Chanut et Julien BIGONZOLI, architecte.

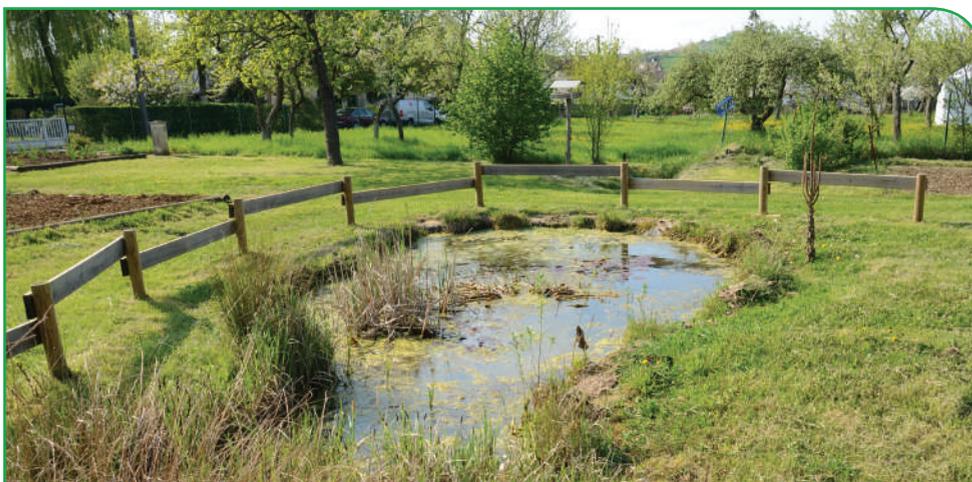
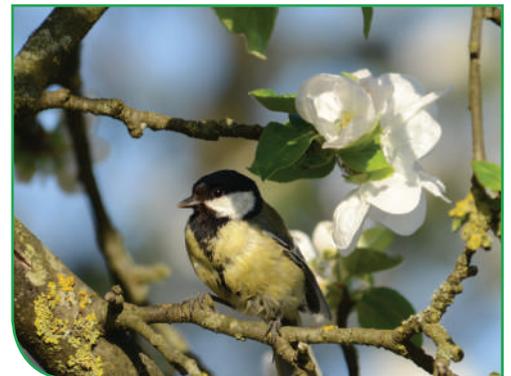
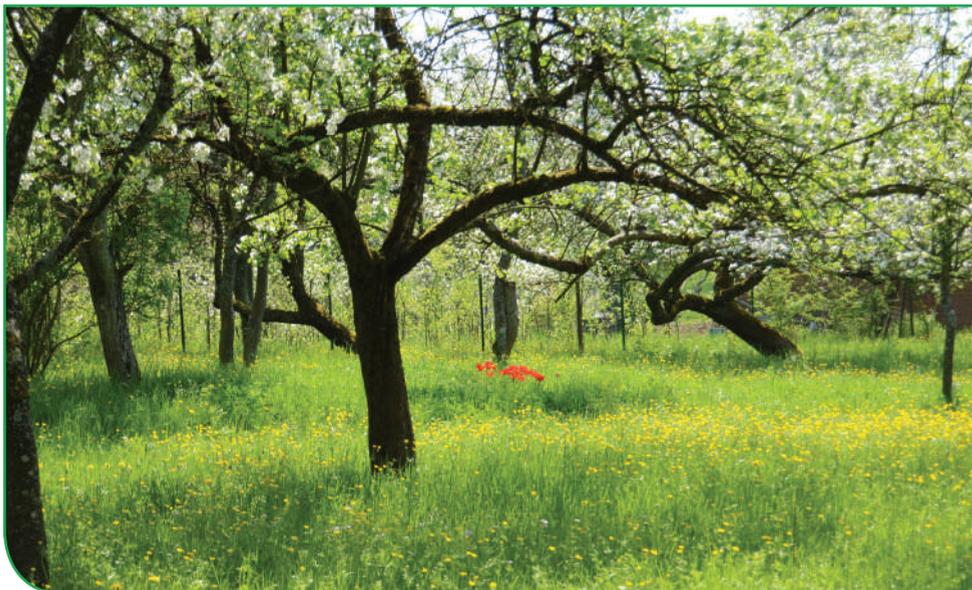


Carole GRANDJEAN, Députée et Marie-Blanche BERNARD, Sous-préfète





Une journée de printemps au Jardin Roussel





Conférence logement

La mairie de Seichamps a organisé une Conférence du Logement Senior, le samedi 14 avril 2018 de 10h à 12h, salle du Conseil Municipal de Seichamps.

Cette année, cette conférence traitait du thème « L'autonomie au quotidien pour tous ». Quatre chapitres ont été proposés : « Vivre avec les nouvelles technologies », « Repenser mon

habitat », « Vieillir chez soi » et « Se protéger ». Chaque chapitre a été développé par un intervenant spécialisé (Un toit 2 Générations, un Toit Partagé, SOS Futur, Envie Autonomie, Envie Lorraine, Europ Assistance, la MAIF, UFC que Choisir et le service PA/PH du Conseil Départemental) qui a pu répondre à toutes les questions.

Conférence du logement senior : Interview de Mme KLOUTZ

Qu'est ce que cette conférence vous a apporté ?

« C'était vraiment très intéressant. Au départ, je pensais qu'on nous donnerait des règles générales de vie mais finalement ce sont des solutions qui nous ont été apportées. Nous avons reçu des informations sur différents thèmes (vivre avec les nouvelles technologies, repenser son habitat, vieillir chez soi et se protéger). Cela m'a permis de compléter mes connaissances. D'autres, en revanche, découvraient des informations ou outils dont ils ignoraient l'existence.

Ce format en tables rondes d'une demi-heure était vraiment une bonne idée et permettait de recevoir des informations, sans s'éparpiller dans la discussion. Cela était également propice à l'échange avec les différents membres du groupe et de pouvoir faire part chacun de nos expériences. »



Quel atelier vous a semblé le plus pertinent ?

« Tous avaient leur intérêt et se complétaient. Ces échanges ont pu amener un début de réflexion et des pistes de réponses pour certaines personnes, qui pourront ainsi les approfondir selon leur situation. C'est une prise de conscience des choses dont on peut avoir besoin.

Mais celui qui m'a le plus intéressée est celui concernant un toit 2 Générations et Un toit partagé. Une amie m'avait parlé

d'Un toit 2 Générations et je souhaitais savoir qu'elle était la différence entre les deux associations. »

Concrètement, qu'est ce que cela vous apporté dans votre quotidien ?

« J'étais déjà bien informée sur tout ce qu'il existe au niveau des nouvelles technologies ou pour bien vivre chez soi.

J'ai déjà réalisé des travaux dans ma salle de bain, j'ai un ordinateur et internet, je fais appel à une association de dépannage informatique si besoin, ... »

Quel atelier souhaiteriez-vous voir développé ?

« Le concept Un toit 2 Générations et Un toit partagé m'intéresse beaucoup.

Cette conférence est une excellente initiative. Toutes les personnes étaient satisfaites. C'était, bien évidemment, une

première approche et chacun peut approfondir le ou les thèmes qui l'intéresse selon ses besoins. »

Ensemble pour l'Emploi

Pour la 6^{ème} année consécutive, la Maison de l'Emploi et la Mission Locale du Grand Nancy vous proposent les rencontres intercommunales « Ensemble pour l'Emploi ».

Cette année, nous avons le plaisir de l'organiser sur notre commune, le 11 octobre 2018 de 9h00 à 12h00, au Centre Socioculturel.

Des entreprises qui recrutent seront présentes, ainsi que des ateliers coaching (ICN), de conseils en image, conseils sur le CV et sur les entretiens d'embauche et un atelier Joblab.

Groupe Vivre Seichamps *Pour la liste VIVRE SEICHAMPS : Jacqueline PANIS, Macha Vivier.*

En ce printemps 2018, l'espace socio-culturel est à nouveau remis à disposition des activités seichanaises. Après une période de travaux nous bénéficions à présent d'un espace rénové, modernisé et fonctionnel. Bien qu'il y ait eu quelques rendez-vous manqués, le résultat est là.

Nous avons suivi avec intérêt le débat autour de la ligne 1 du TRAM. La solution retenue est celle d'une prolongation de la ligne jusqu'à la Porte Verte. Bien que plus proche de Seichamps et il restera à organiser le transfert jusqu'à la Haie-Cerlin avec, nous l'espérons, la mise en place de navettes.

Après concertation entre les élus, les directrices d'écoles et les parents d'élèves et suite au résultat du questionnaire réalisé auprès des parents d'élèves qui a mis en évidence une volonté de revenir à la semaine de 4 jours à la rentrée de 2018, le Conseil Municipal a émis un avis favorable. Nous attendons de connaître l'organisation de l'accueil le mercredi.

Après avoir plusieurs fois questionné monsieur le Maire sur la mise en place de la video-protection, un groupe de travail s'est réuni. C'est avec intérêt et curiosité que nous assistons aux travaux d'étude de faisabilité.

Lors de la séance du Conseil Municipal en date du 14 mai dernier, nous avons voté la délibération par laquelle la commune se rendait acquéreur d'un bâtiment au centre-ville en exerçant le droit de préemption urbain renforcé. Nous souhaitons que cette opération permette une redynamisation du secteur en proposant des logements à la location mais également en accession à la propriété tant pour les familles que pour les personnes âgées et/ou handicapées.

La période estivale approche, elle permet de prendre du recul, de profiter des vacances et des moments conviviaux en famille, entre amis, mais aussi de préparer la rentrée.

Groupe Seichamps Autrement

Les élus Seichamps Autrement : Catherine KRIER, Yves GRANJON, Marie-Noëlle MAISTRE, Patrick DUBAS.

Enfin, la rénovation du centre socio-culturel est terminée et les Seichanais vont pouvoir retrouver toutes les activités qu'ils apprécient et dont ils ont été privés pendant de nombreux mois. Notre centre des fêtes et des animations avait besoin de ce coup de jeune et les travaux qui ont été menés durant ces longs mois apportent à la structure une meilleure isolation et des locaux plus lumineux.

Nous avons approuvé, en conseil municipal, le projet d'acquisition, par préemption de la commune, des anciens locaux du magasin SHOPI, à côté du bureau de tabac. Cela va permettre de maîtriser les projets qui vont être proposés sur ce site et d'éviter des réalisations qui ne seraient pas dans l'intérêt de nos concitoyens.

En effet, le droit de préemption urbain permet à une collectivité publique, d'acquérir des terrains ou des biens immobiliers, avant tout autre acheteur, pour un programme communal déterminé ou d'utilité publique future. Il faut savoir que la commune a la

possibilité d'exercer, avant toute concrétisation d'une vente, pour tout projet, son droit de préemption. A ce titre, elle est toujours informée avant la vente, et doit lever systématiquement son droit pour que la cession puisse se poursuivre avec un acheteur autre que la commune.

Nous arrivons à la fin de cette année scolaire 2018, les parents d'élèves ont choisi la reprise des anciens rythmes scolaires, ce qui était, également, notre vœu. Nous comptons que des solutions adaptées leur soient proposées, par la mairie, pour la garde des enfants le mercredi matin, dès la prochaine rentrée.

Chères Seichanaises et Seichanais, nous vous souhaitons d'excellentes vacances. Puisse cette période estivale, que tout le monde apprécie, vous permettre de partager d'excellents moments en famille ou avec vos amis. Bonnes vacances à tous!
A bientôt

Groupe Seichamps Pour Tous

Vos élus « Seichamps Pour Tous »

Politique de service efficace, constructions nouvelles à la Haie Cerlin, vente à de jeunes couples des maisons plus anciennes, tous ces éléments ont fait augmenter notre population.

Le résultat du recensement nous apprendra bientôt si nous sommes passés au-dessus du seuil des 5000 habitants, nous avons bon espoir.

En tout cas le nombre d'enfants inscrits dans nos écoles augmente. Nous ne pouvons que soutenir et appuyer les demandes des parents d'élèves pour obtenir une ouverture de classe en maternelle et nous suivons de près celle possible en élémentaire.

L'enjeu pour les élèves seichanais est d'importance.

Des effectifs peu nombreux dans les classes favorisent les

apprentissages et le vivre ensemble et même l'éducation. Ils favorisent aussi l'égalité des chances en corrigeant l'impact des inégalités sociales et économiques, enfin, ils améliorent le climat scolaire pour une école sereine et citoyenne.

C'est à nous tous de nous mobiliser pour l'avenir de nos enfants en exigeant de l'Etat qu'il mette tout en œuvre, donc qu'il donne les moyens pour atteindre les objectifs qu'il vient lui-même de définir.

Pour cela, les Seichanais peuvent compter sur notre équipe pour agir comme nous l'avons toujours fait.

Nous vous souhaitons des vacances bien méritées en attendant une rentrée studieuse.



Le vide-greniers attire de plus en plus les foules



Lors de la 11^{ème} édition du vide-greniers, le comité des fêtes a, une nouvelle fois, enregistré des records tant pour les inscriptions d'exposants que pour l'affluence de visiteurs.

C'est vrai que le soleil présent dès 8 heures, comme par miracle, a redonné le sourire aux organisateurs qui scrutaient un ciel bien capricieux, depuis plusieurs jours. Une aubaine également pour les chineurs et promeneurs du secteur profitant de cette accalmie pour se déplacer en masse.

Certains rencontrés entre les étals déclaraient ne pas avoir hésité à faire le déplacement depuis les quatre coins de la Lorraine : de Toul, Metz, des Vosges, voire de la région de Dabo, aux confins de la Moselle et de l'Alsace.

Tout le monde s'est régalé grâce aux bénévoles du comité des fêtes qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour rassasier des files interminables de personnes à la restauration : depuis les petits pâtés du matin jusqu'aux sandwiches du soir, sans oublier les grillades servies entre 11h et 15 heures.

Côté animation, les enfants se sont défoulés dans le château gonflable déployé pour l'occasion ; alors que Jean Denis sillonnait les rues du déballage avec son orgue de Barbarie.



Création d'un accueil jeune cyclo à Seichamps *Les samedis après-midi à compter du 15 septembre*



Cette animation est ouverte aux jeunes de 8 à 16 ans. L'objectif est de favoriser l'accès des jeunes aux activités cyclistes de loisirs sur routes et sur chemins, de mieux gérer la pratique en privilégiant la santé et l'éducation. Les enfants gagneront en autonomie, en assurance et pourront se déplacer à vélo en sécurité. Ils apprendront à vérifier l'état de leur

vélo, et à l'entretenir. Ils verront les bases de la sécurité routière. Ils apprendront à lire une carte, à tracer et suivre un itinéraire.

Ils partageront des valeurs telles que respect de l'environnement, citoyenneté, et convivialité. L'accompagnement de l'activité par des parents est possible.

Cette animation est organisée par le Cyclo Seichamps sous contrat avec la Fédération Française de Cyclotourisme.

Pour tous renseignements et inscriptions :

Claude Mulot - 0622014515 - Claude.mulot@wanadoo.fr

Gérard BOUBAGRA – 0640312619 – gerard.boubagra@orange.fr

Inscription au forum des associations le 8 septembre 2018

Nancy Seichamps Rugby accède à la fédérale 3

Dimanche 22 avril, au terme d'un match fort en rebondissements et en émotions, les Loups de Nancy Seichamps Rugby ont remporté la finale territoriale du championnat honneur face à l'entente vosgienne SDRB (Saint Dié Raon Baccarat) sur le score de 33 à 20. Par cette victoire, ils accèdent à la fédérale 3. Ce résultat est le fruit de plusieurs saisons de travail pour les joueurs de David Wintz, entraîneur emblématique du club.

La saison prochaine, les seniors nancéo-Seichanais rejoindront donc Metz et Pont-à-Mousson, deux clubs lorrains qui évoluent déjà dans ce championnat. Ils vous attendront nombreux au stade Revello de Seichamps pour les encourager !

Agenda

CONCERT - MERCREDI 18 JUILLET À 18H - EGLISE



Nancyphonies 2018

Entrée libre

Pour notre plus grand plaisir nous accueillons à Seichamps mercredi 18 juillet à 18h, Beethoven - église Saint Lambert. Milena Punzi au Violoncelle et Gianmaria Bonino, au piano interprètent

12 variations sur « Ein Mädchen oder Weibchen » de La Flûte enchantée de Mozart - op.66

Sonate pour violoncelle et piano n°1 in fa majeur - op. 5 n°1

Sonate pour violoncelle et piano n°2 in sol mineur - op. 5 n°2

<https://www.nancyphonies.com/punzi>

<https://www.nancyphonies.com/bonino>

Entrée libre dans la limite des places disponibles

30 concerts du 30 juin au 2 septembre 2018

Renseignements et billetterie : www.nancyphonies.com – 03 83 96 43 24

Brèves de saison

Rappel de saison



Avec l'arrivée de l'été, l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 26 décembre 1996 retrouve son actualité. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques et autres ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 20h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Etat Civil

Bienvenue à

Aya FALENTIN	2 février
Joan FORTEL	21 février
Jeanne DESRY	5 mars
Timo THIOLAS	3 avril
Lisa MAURY	20 mars

Nous ont quittés

Christian PALUOS	28 janvier
Michel WINTERHALTER	5 février
Claude HAGNÉ	4 février
Jean CHARTREUX	20 février
Robert SCHAFF	7 mars
Michelle BONNET	9 mars
Gilles CORNU	13 mars
Jacques LEISTEL	18 mars
Andrée HAMAN	20 mars
Jean JEANROY	24 mars
Simone VUILLAUME	23 mars
Roger FROMONT	26 mars
Serge MOYAUX	3 avril
Chantal CORNU	5 avril
Sylviane BOUKECHICHE	5 avril
Jeannine CHARLICANNE	8 avril
Dario SPAGNOLLI	9 avril
Roland LEGRAND	23 avril
Jacques LEMOINE	24 avril
Pierre BAUER	10 mai

Ils se sont unis

Mikaël TINOCO SALGADO & Cindy DAUTEL

Louis CHARLEZ & Amandine METTAIS

La gazette seichanaise - Bulletin municipal d'informations de la ville de Seichamps

Directeur de la publication : Henri CHANUT

Impression : Apache Color (NANCY)

Sources photos : C. DELALANDE,

N. DIAQUIN, JR LAMBOTTE et J. CONTE

Retrouvez toutes les informations municipales sur le site : <http://www.mairie-seichamps.fr>

À noter dans vos agendas

CONCERT NANCYPHONIES LE 18 JUILLET à l'Eglise de Seichamps

UN SOIR, UNE COMMUNE LE 20 JUILLET

ANNIVERSAIRE DU MARCHÉ LE 22 JUILLET

FORUM DES ASSOCIATIONS LE 8 SEPTEMBRE

FOIRE AUX FORMAGES LE 15 ET 16 SEPTEMBRE

BOURSE AUX VETEMENTS 22 SEPTEMBRE

THEATRE «LA GUERRE DES SEXES» LE 6 OCTOBRE

FORUM EMPLOIS LE 11 OCTOBRE